

MAI 2025

VERSION 2.0

# Le Plan de gestion des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence



<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1.1 Le contexte .....	3
1.2 La justification des objectifs de la Ville .....	4
1.3 Les catégories et les types d'actifs .....	4
<b>L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES LOCALES .....</b>	<b>5</b>
2.1 L'inventaire et l'évaluation des actifs.....	5
2.2 L'âge et l'état des actifs .....	6
<b>LES NIVEAUX DE SERVICE .....</b>	<b>12</b>
3.1 Le contexte des niveaux de service .....	12
3.2 Les niveaux de service historiques et actuels .....	12
<b>LA STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS.....</b>	<b>14</b>
4.1 Les pratiques, les procédures et les outils .....	14
4.2 La croissance, l'amélioration et le renouvellement des actifs .....	15
4.3 L'exploitation et entretien .....	18
<b>LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT .....</b>	<b>19</b>
5.1 L'historique des dépenses .....	19
5.2 La prévision des dépenses .....	19
<b>L'ANALYSE DE FINANCEMENT .....</b>	<b>21</b>
6.1 Le déficit du secteur d'activité .....	22
6.2 Les niveaux de service attendus et cibles .....	29
6.3 La gestion des risques.....	32
6.4 Les stratégies non financières .....	37
<b>LE PLAN D'AMÉLIORATION.....</b>	<b>39</b>
Complément d'information.....	39



# Introduction

## 1.1 LE CONTEXTE

Le *Règlement de l'Ontario 588/17* (Planification de la gestion des biens pour l'infrastructure municipale) (articles 5 et 6) oblige toutes les municipalités à préparer des plans de gestion des biens référentiels pour l'ensemble de leurs actifs. L'objectif de cette loi consiste à permettre aux municipalités de démontrer qu'elles peuvent assurer l'entretien de leurs actifs, en mettant en équilibre l'abordabilité, les risques et les niveaux de service dans les 10 prochaines années.

Pour respecter les exigences du gouvernement provincial, la Ville a créé cette plus récente version du Plan de gestion des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence. Ce plan fait état de la situation actuelle des actifs, des niveaux de service cibles et attendus, des stratégies et des activités menées par la Ville, des détails financiers rétrospectifs et prévus, des risques et des stratégies non financières, ainsi que des mesures potentielles d'amélioration. Ce document stratégique donne un aperçu de la situation actuelle et constitue un point de départ pour la planification et la prise de décision dans la gestion des actifs.



## 1.2 LA JUSTIFICATION DES OBJECTIFS DE LA VILLE

Le Plan de gestion des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence vient étayer le Plan stratégique 2023 2026 de la Ville ainsi que les priorités stratégiques voulant que *la Ville offre des logements abordables, soit habitable pour toutes et pour tous (notamment en améliorant l'accès aux programmes d'aide pour la santé mentale et la consommation de substances, ainsi qu'aux services de santé et d'urgence) et soit verte et résiliente*. Essentiellement, ce plan cadre avec les objectifs stratégiques destinés à :

- améliorer les délais d'intervention d'urgence;
- réduire les émissions associées aux opérations et aux établissements de la Ville;
- rehausser la résilience pour lutter contre les épisodes météorologiques extrêmes et les dérèglements climatiques;
- améliorer les infrastructures essentielles grâce à la gestion des actifs.

## 1.3 LES CATÉGORIES ET LES TYPES D'ACTIFS

Le Règlement oblige à déposer une synthèse des actifs pour chaque catégorie d'actifs. Le Plan de gestion des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence regroupe les actifs qui assurent la protection des vies, des biens et de l'environnement des résidents et des visiteurs. Cette protection est assurée par les Services des règlements municipaux, le Service des incendies et le Service paramédic d'Ottawa.

### Les catégories et les types d'actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence

#### Services des règlements municipaux

- Établissements des Services des règlements municipaux
- Parc automobile des Services des règlements municipaux

#### Service des incendies

- Équipement du Service des incendies
- Parc automobile du Service des incendies
- Établissements du Service des incendies

#### Service paramédic

- Matériel du Service paramédic
- Parc automobile du Service paramédic
- Établissements du Service paramédic



# L'état des infrastructures locales

Le Règlement oblige à déposer, pour chaque catégorie d'actifs, la synthèse de la valeur à neuf, de l'âge moyen des actifs, de l'information disponible sur l'état des biens, ainsi que la description de l'approche adoptée par la municipalité pour évaluer l'état des actifs. Les valeurs reproduites dans cette section sont établies d'après les données sur les actifs en date de janvier 2023.

## 2.1 L'INVENTAIRE ET L'ÉVALUATION DES ACTIFS

La valeur à neuf totale des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence est de l'ordre de 620 millions de dollars, comme l'indique la synthèse du tableau ci après.

### L'inventaire et la valeur à neuf des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence

Catégories d'actifs	Inventaire	Valeur à neuf (en millions de dollars de 2023)
Établissements des Services des règlements municipaux	1	16 \$
Parc automobile des Services des règlements municipaux	84	4 \$
Équipement du Service des incendies	362	26 \$
Établissements du Service des incendies <sup>1</sup>	46	323 \$
Parc automobile du Service des incendies	240	159 \$
Matériel du Service paramédic	417	10 \$
Établissements du Service paramédic <sup>2,3</sup>	6	52 \$
Parc automobile du Service paramédic	142	31 \$

1 : Les établissements du Service des incendies dont fait état ce Plan de gestion des actifs comprennent 45 casernes de pompiers. Deux de ces actifs ont été construits récemment; ce rapport ne fait pas état de leur valeur à neuf, de l'âge de leur construction ni de leur état.

2 : Un pavillon de l'administration du Service paramédic est loué à bail et n'est pas compris dans cet inventaire. Cette location a des incidences sur le coût du cycle de la durée utile de cet immeuble, puisque la Ville en sera propriétaire un jour.

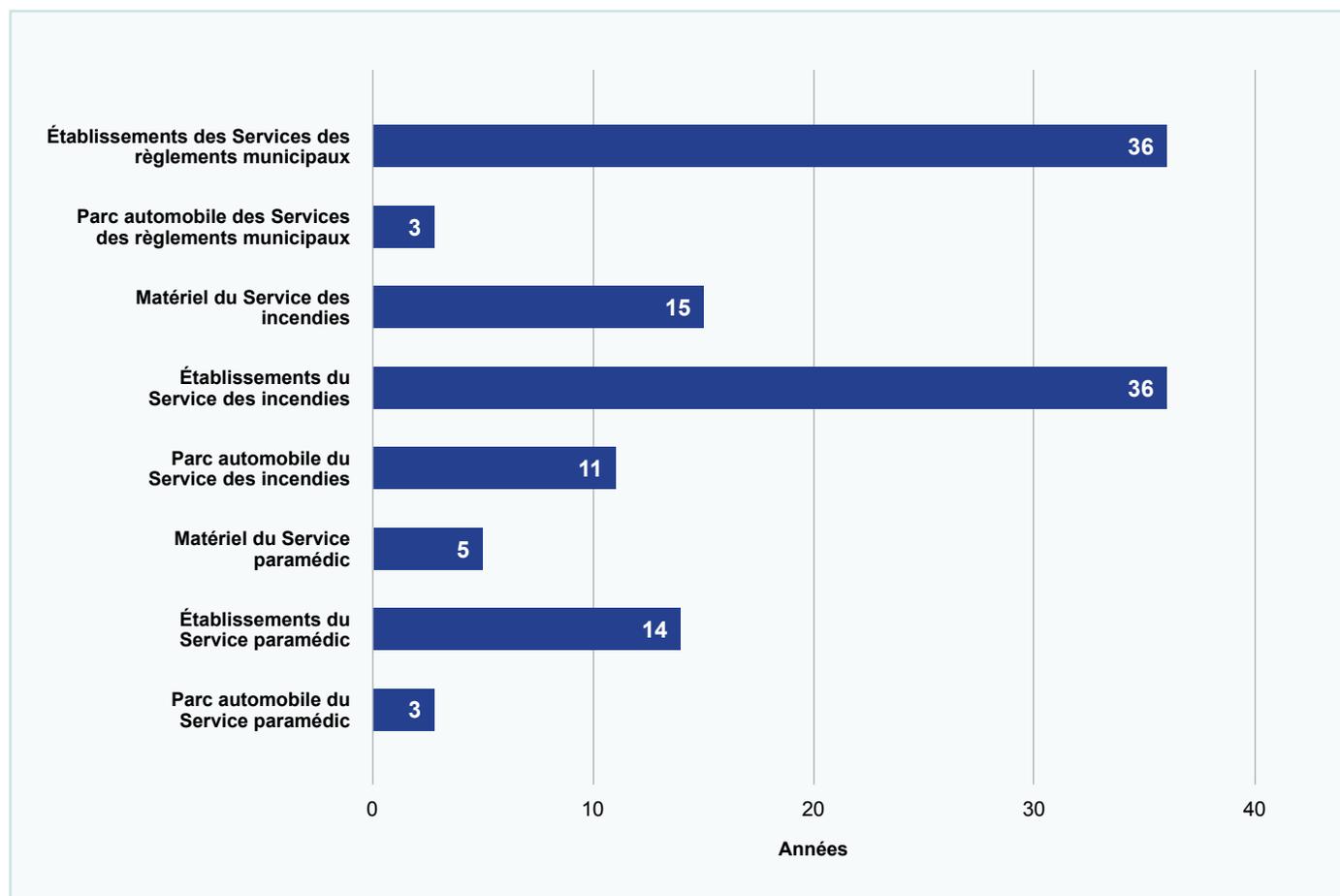
3 : Il y a six postes supplémentaires du Service paramédic qui sont loués à bail et qui ne font pas partie de cet inventaire.



## 2.2 L'ÂGE ET L'ÉTAT DES ACTIFS

L'âge d'un actif donne une idée du nombre d'années à courir d'ici la fin de sa durée utile et des interventions que la Ville peut être appelée à mener pour en assurer la réfection. La figure ci-après fait état de l'âge moyen des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence de la Ville.

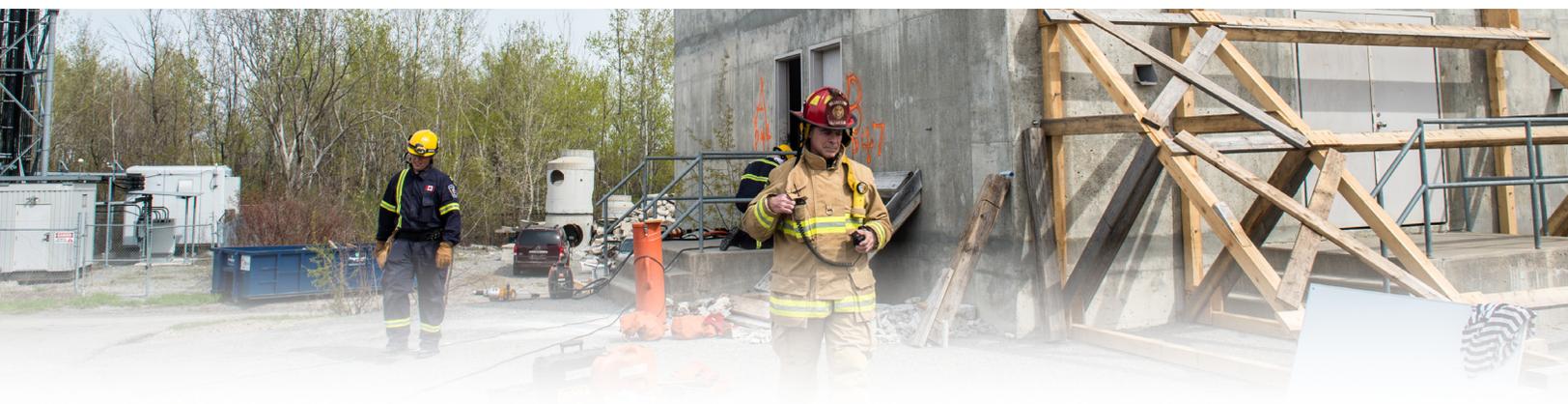
### L'âge moyen des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence



La Ville fait appel à différentes techniques et solutions pour recueillir et évaluer les données sur l'état des actifs, de même que selon différentes fréquences, comme l'indique la synthèse reproduite dans le tableau ci-après.

### Les méthodes de collecte des données sur l'état des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence

Catégorie d'actifs	Techniques de collecte des données sur l'état des infrastructures	Fréquence
Établissement des Services des règlements municipaux	Audit de l'état des bâtiments	10 ans
Parc automobile des Services des règlements municipaux	Inspection et entretien	6 mois et calendrier d'entretien du constructeur de l'équipement d'origine
Équipement du Service des incendies	Étalonnage et entretien préventif à intervalles réguliers	Selon les besoins
Établissements du Service des incendies	Audit de l'état des bâtiments	10 ans
Parc automobile du Service des incendies	Inspection et entretien	6 mois et calendrier d'entretien du constructeur de l'équipement d'origine
Matériel du Service paramédic	Étalonnage et entretien préventif à intervalles réguliers	Selon les besoins
Établissements du Service paramédic	Audit de l'état des bâtiments	10 ans
Parc automobile du Service paramédic	Inspection et entretien	6 mois et calendrier d'entretien du constructeur de l'équipement d'origine



D'après les données sur l'état des infrastructures, étoffées par les connaissances et le jugement professionnel de l'expert de la question, on évalue l'état des actifs sur un barème dont les notes sont comprises entre « Très satisfaisant » et « Très médiocre », comme l'indique le tableau ci-après.

### Barème en cinq points pour l'état des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence

Notation	Description de la note	Indice de l'état des installations (IEI) <sup>4</sup>	Reliquat de la durée utile	Durée utile utilisée
		(Établissements des Services des règlements municipaux, du Service des incendies et du Service paramédic)	(Parc automobile du Service des règlements municipaux, du Service des incendies et du Service paramédic)	(Équipement du Service des incendies et matériel du Service paramédic)
<b>Très satisfaisant</b>	<b>État physique sain</b> Aucun risque de défaillance à court terme et aucune intervention nécessaire.	< 0,02	> 75 %	< 25 %
<b>Satisfaisant</b>	<b>Adapté pour aujourd'hui</b> Acceptable; généralement au milieu de la durée de service prévue.	0,02 – 0,05	51 % – 75 %	26 % – 50 %
<b>Passable</b>	<b>Attention à porter aux infrastructures</b> Les signes de détérioration réclament l'attention, certains éléments accusent des lacunes.	0,05 – 0,15	26 % – 50 %	51 % – 75 %
<b>Médiocre</b>	<b>Augmentation du risque de perturber le service</b> Approche de la fin de la durée utile; état inférieur à la norme; une grande partie du réseau est considérablement détériorée.	0,15 – 0,30	0 % – 25 %	76 % – 100 %
<b>Très médiocre</b>	<b>Inadapté au maintien en service (infrastructures bâties)/Proche de la fin de la durée utile (parc automobile)</b> Proximité ou dépassement de la fin de la durée utile prévue; signes généralisés de détérioration avancée; certains actifs bâtis pourraient être inutilisables.	> 0,30	< 0 % (hors du cycle de la durée utile)	> 100 %

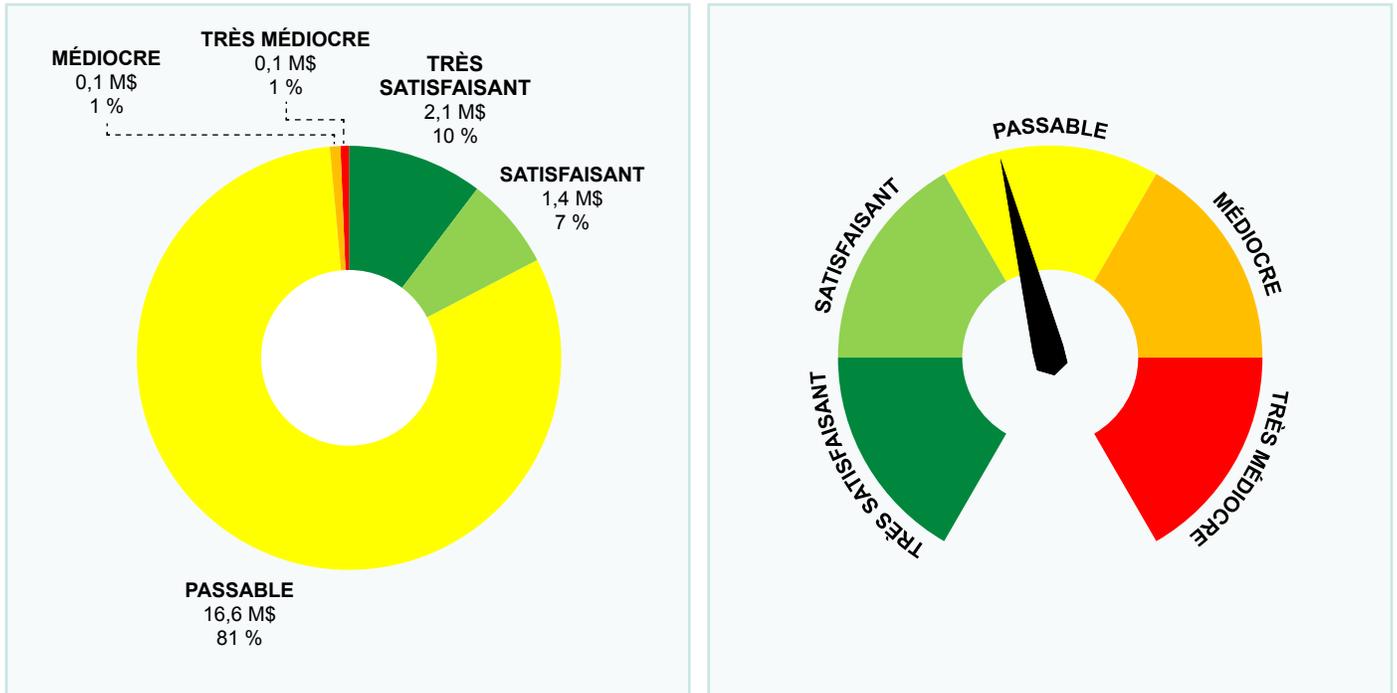
4 : IEI = 0 ou aucun entretien reporté n'est déclaré, ou encore, l'entretien obligatoire est déclaré, mais n'a pas encore été reporté; la déclaration de l'état se fonde sur la durée utile type utilisée, à savoir :

Condition	Très satisfaisant	Satisfaisant	Passable	Médiocre	Très médiocre
Durée utile type utilisée	< 40 %	40 % – 70 %	70 % – 90 %	90 % – 100 %	≥ 100 %

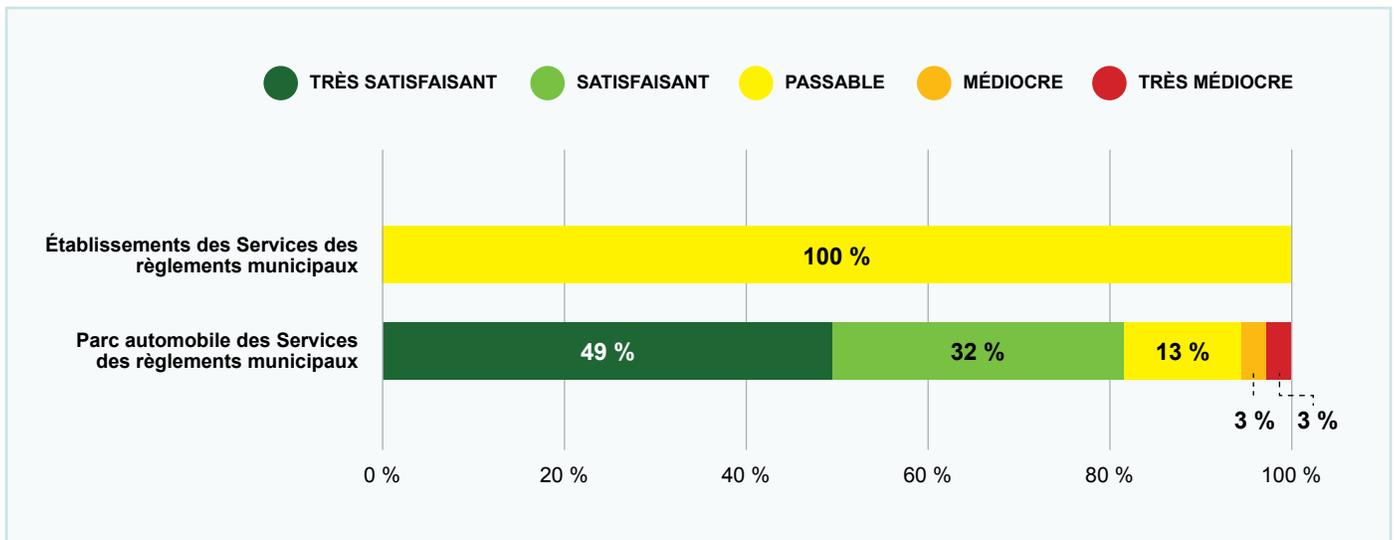


Dans l'ensemble, l'état des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence est « passable ». Les figures ci après font état de la répartition des différentes catégories d'actifs. Les pourcentages de la répartition selon l'état des actifs sont pondérés d'après la valeur à neuf.

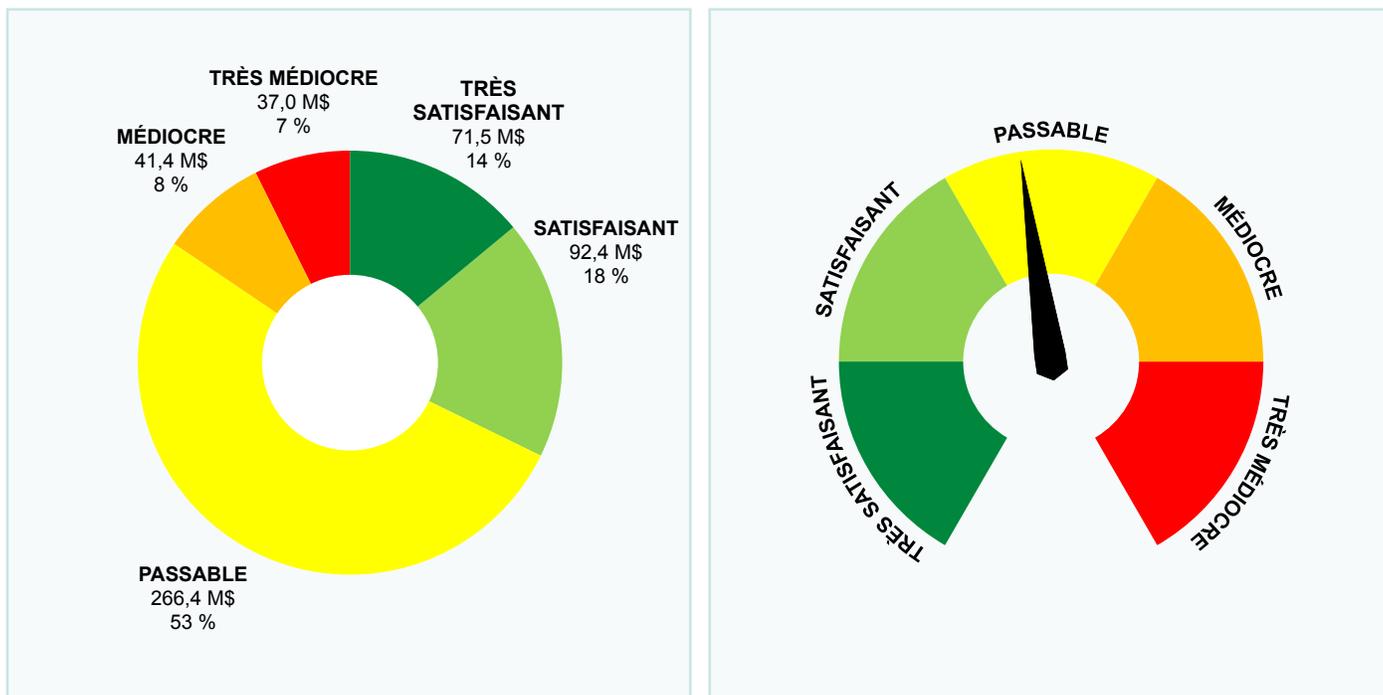
### Le profil de l'état de l'ensemble des actifs des Services des règlements municipaux



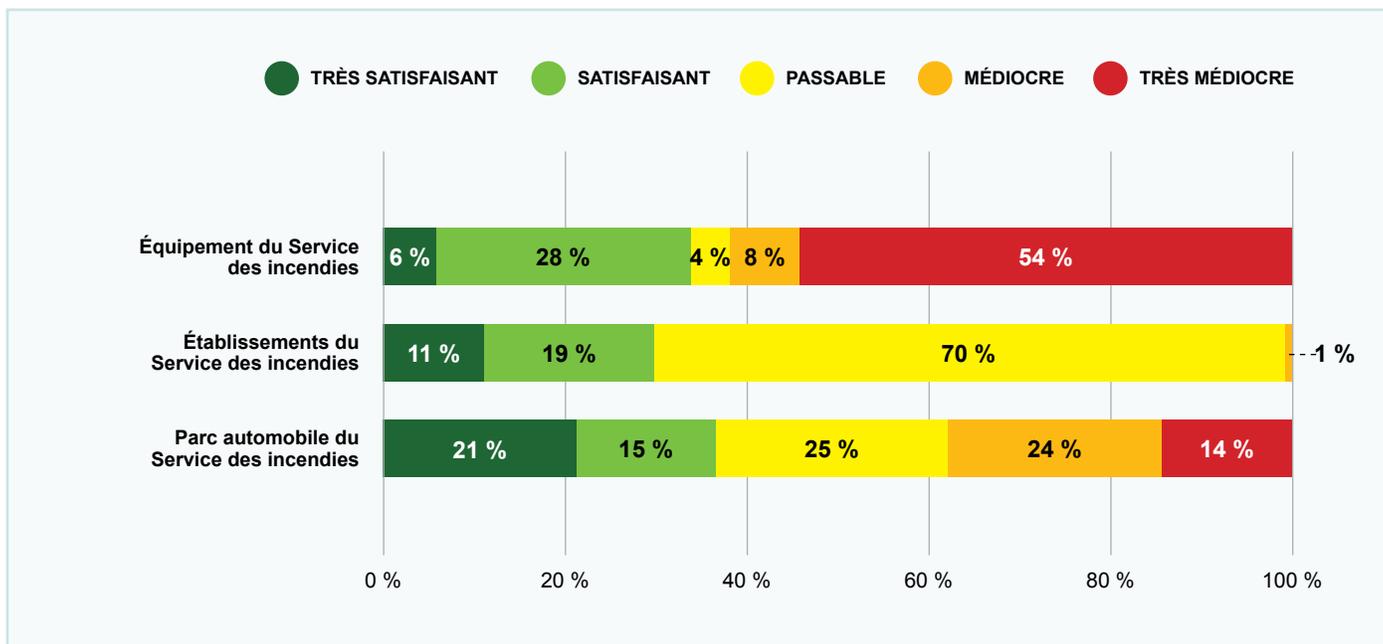
### Le profil de l'état des actifs des Services des règlements municipaux



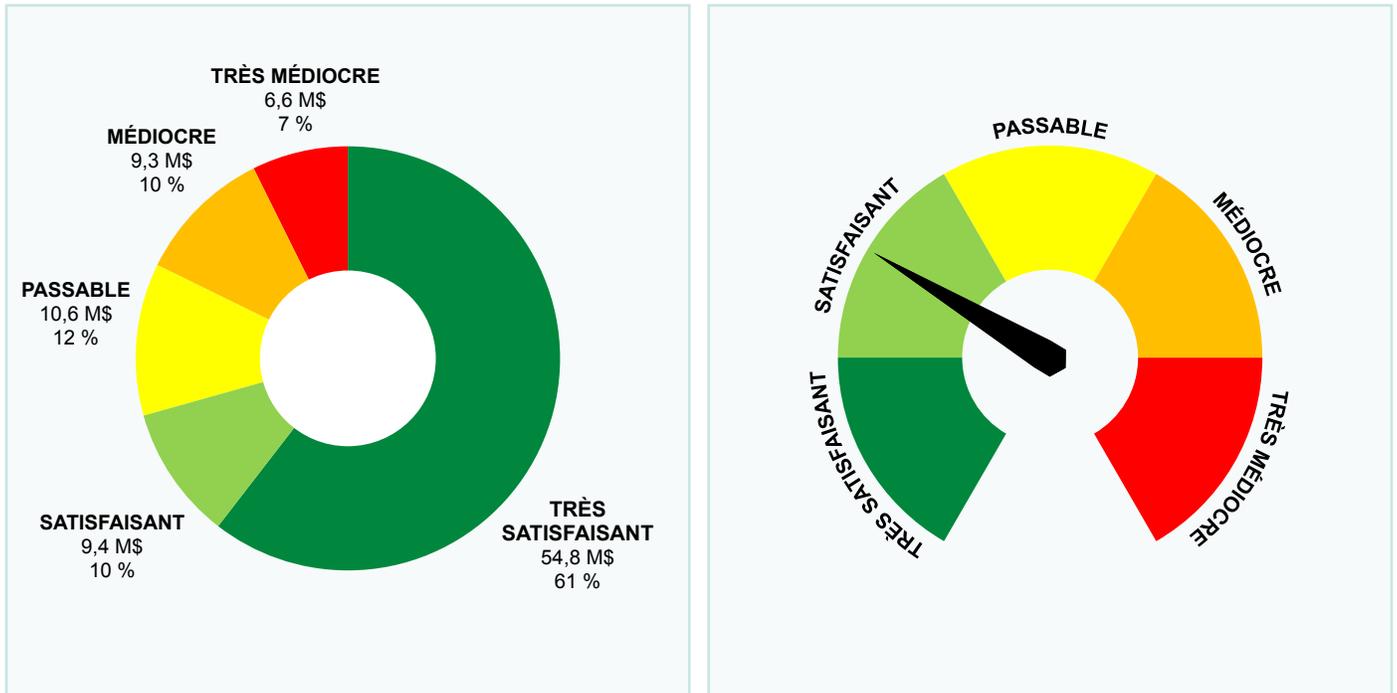
## Le profil de l'état de l'ensemble des actifs du Service des incendies



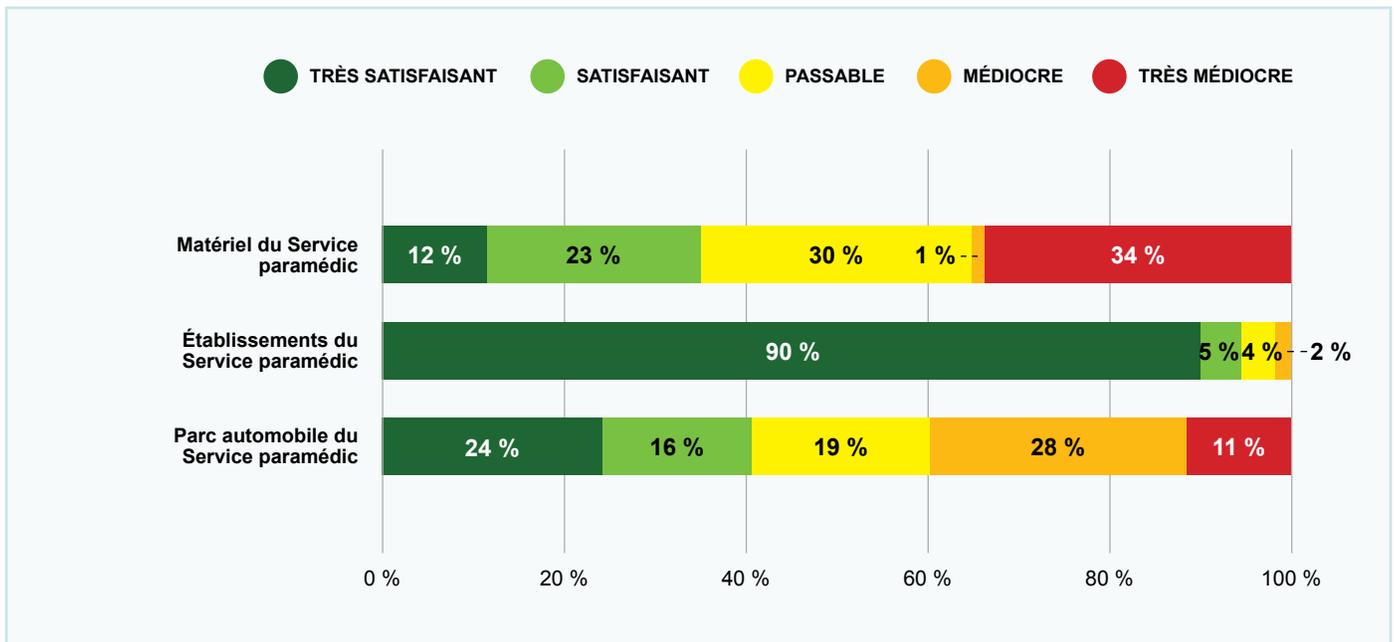
## Le profil de l'état des actifs du Service des incendies



## Le profil de l'état de l'ensemble des actifs du Service paramédic



## Le profil de l'état des actifs du Service paramédic



# Les niveaux de service

## 3.1 LE CONTEXTE DES NIVEAUX DE SERVICE

Les infrastructures de la Ville existent pour servir les clients. Les niveaux de service permettent de mesurer le service effectivement offert, ce qui permet de prendre des décisions sur les infrastructures d'après les services qu'elles assurent, au lieu de simplement s'en remettre à leur état. Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs comprenne, pour chaque catégorie d'actifs, les niveaux de service que la municipalité propose d'assurer pour chacune des 10 années suivant l'année de la publication de ce plan.

Le Plan de gestion des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence établit les indicateurs des niveaux de service et fait état des niveaux de service actuellement offerts. Les indicateurs cadrent avec les objectifs de la Ville et confirment que les actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence doivent être gérés pour :

- prévoir des délais d'intervention suffisants;
- réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville;
- accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques;
- aménager des installations accessibles;
- veiller à ce que les actifs restent en bon état;
- fournir à long terme des services durables et abordables.

## 3.2 LES NIVEAUX DE SERVICE HISTORIQUES ET ACTUELS

Le tableau ci-après fait état des indicateurs des niveaux de service de la Direction générale des services de protection et d'urgence. Le rendement dont fait état ce rapport porte sur :

- les résultats rétrospectifs, soit les niveaux de service déclarés dans la version précédente du Plan de gestion des actifs;
- les résultats actuels, soit les niveaux de service actuellement assurés par la Ville d'après les renseignements disponibles les plus récents.



## Les indicateurs des niveaux de service de la Direction générale des services de protection et d'urgence

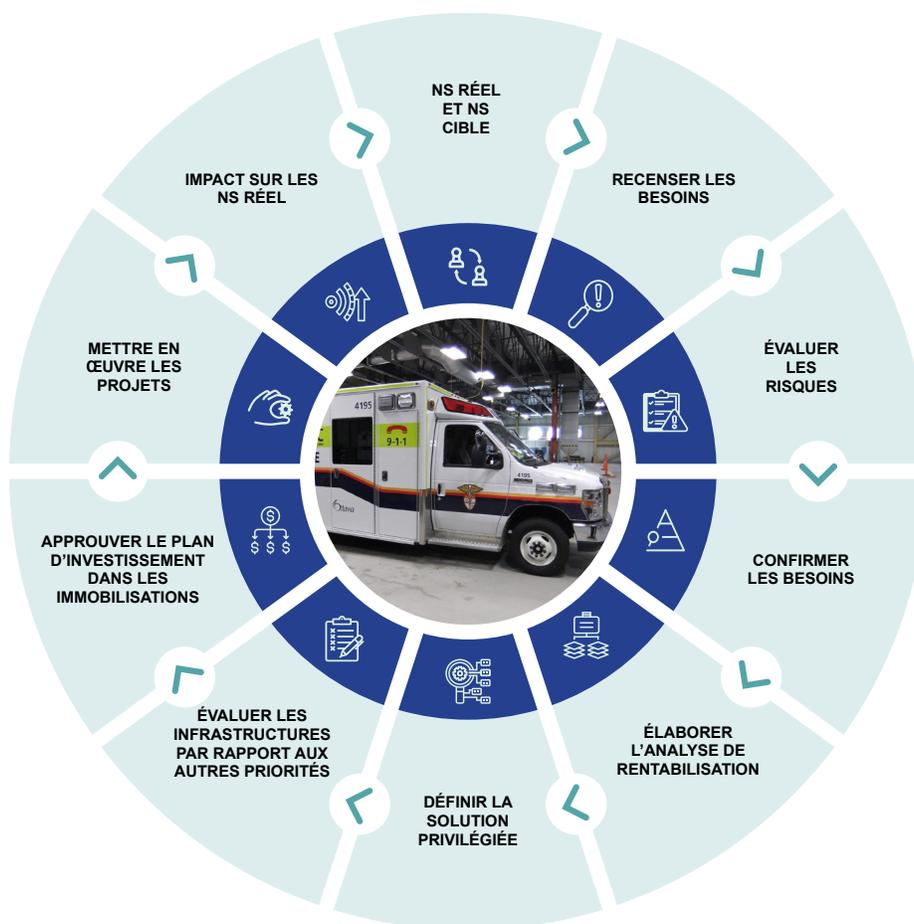
Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement rétrospectif (2022)	Rendement actuel (2023)
Capacité et utilisation	Prévoir des délais d'intervention satisfaisants.	Premier sur les lieux : délai d'intervention total (en zone urbaine, risque modéré) (incendie)	6 min 41 s	6 min 49 s
		Force d'intervention efficace : délai d'intervention total (en zone urbaine, risque modéré) (incendie)	11 min 42 s	10 min 46 s
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 1 – Délais d'intervention lorsque des vies sont menacées (% des interventions en moins de 8 minutes) (services paramédicaux)	61,8 %	68,0 %
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 2 – Délais d'intervention d'urgence (% des interventions en moins de 10 minutes) (services paramédicaux)	63,2 %	68,8 %
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 3 – Délais d'intervention (% des interventions en moins de 15 minutes) (services paramédicaux)	76,3 %	79,3 %
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 4 – Délais d'intervention (% des interventions en moins de 20 minutes) (services paramédicaux)	83,4 %	83,5 %
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 5 – Délais d'intervention (% des interventions en moins de 25 minutes) (services paramédicaux)	86,7 %	86,8 %
		Arrêt cardiaque soudain : délai d'intervention (pourcentage des interventions en moins de 6 minutes) (Service paramédic)	48,4 %	64,8 %
		Délais de déchargement dans les hôpitaux (minutes : 90e percentile moyen) (Service paramédic)	157 min	162 min
		Pourcentage des services assurés selon les normes de service (moyenne ou moyenne pondérée pour les appels portant les cotes de priorité 1, 2 et 3) (Services des règlements municipaux)	81 %	78 %
		Distance moyenne pour se rendre à la caserne de pompiers la plus proche dans les secteurs dans lesquels les inquiétudes pour l'équité sont vives par rapport aux autres secteurs de la Ville	Non déclarée	Vives inquiétudes pour l'équité : 1,9 km Autres secteurs de la Ville : 2,5 km
		Fonctions	Réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville.	Émissions annuelles de GES des immeubles de la Direction générale des services de protection et d'urgence par millier de pieds carrés (tonnes de CO2e)
Émissions annuelles de GES du parc automobile de la Direction générale des services de protection et d'urgence (tonnes de CO2e)	6 642 t			7 442 t
Accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques.	Pourcentage des installations dotées d'une génératrice de secours pour les systèmes de bâtiments essentiels		76 %	72 %
	Pourcentage des installations critiques pour lesquelles on a procédé à une évaluation des risques climatiques		Non déclaré	0 %
Aménager des installations accessibles.	Pourcentage des installations dans lesquelles on a mené une vérification de l'accessibilité	0 %	0 %	
Fiabilité	Veiller à l'entretien des actifs pour qu'ils restent en bon état.	Pourcentage des actifs dont l'état est passable ou satisfaisant	Service des incendies : 37 % Service paramédic d'Ottawa : 65 %	Service des incendies : 37 % Service paramédic d'Ottawa : 65 %
		Pourcentage des actifs du parc automobile dont l'état est passable ou meilleur	Service des règlements municipaux : 94 % Service des incendies : 61 % Service paramédic d'Ottawa : 59 %	Service des règlements municipaux : 94 % Service des incendies : 61 % Service paramédic d'Ottawa : 59 %
		Indice de l'état des installations	Service des règlements municipaux : 0,076 Service des incendies : 0,07 Service paramédic d'Ottawa : 0,019 Dans l'ensemble : 0,064	Service des incendies : 0,068 Service paramédic d'Ottawa : 0,019 Dans l'ensemble : 0,062
Abordabilité	Fournir à long terme des services durables et abordables.	Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour l'équipement	Non déclaré	Service des incendies : 11,5 % Service paramédic d'Ottawa : 23,2 %
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les installations	Non déclaré	Services des règlements municipaux : 3,7 % Service des incendies : 0,2 % Service paramédic d'Ottawa : 0,2 %
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les actifs du parc automobile	Non déclaré	Services des règlements municipaux : 9,8 % Service des incendies : 6,6 % Service paramédic d'Ottawa : 13,2 %



# La stratégie de gestion des actifs

## 4.1 LES PRATIQUES, LES PROCÉDURES ET LES OUTILS

Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs définisse une stratégie de gestion du cycle de la durée utile en ce qui a trait aux actifs de chaque catégorie d'actifs pour la durée de 10 ans de ce plan. L'un des grands objectifs de la gestion des actifs consiste à confirmer les objectifs de la Ville et à s'assurer qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Le Conseil municipal peut ainsi prendre des décisions en connaissance de cause et définir clairement l'orientation des moyens à prendre pour permettre à la Ville de mettre en équilibre les niveaux de service, les risques et les coûts.



La Ville a des pratiques bien établies pour évaluer le risque de ne pas respecter les normes des niveaux de service collectifs et techniques et pour déterminer les activités de calcul des coûts les plus faibles pour le cycle de la durée utile afin de réduire les risques à des niveaux satisfaisants et les coûts correspondants pour prendre ces risques. Le Plan de gestion des actifs comprend les prévisions des besoins liés au maintien des niveaux de service actuels et les compare au budget planifié afin de déterminer les déficits ou les excédents du secteur d'activité.

Les différentes activités du cycle de la durée utile sont exercées par différents secteurs de la Direction générale. Le processus de gestion des actifs est l'occasion d'adopter une vue d'ensemble du cycle de la durée utile des actifs et de recenser les actifs pour lesquels il serait utile de concevoir la mise en œuvre des stratégies du cycle de la durée utile. Il est important que chaque type d'actif réunisse un ensemble approprié d'activités sur leur durée utile et que le personnel qui interagit avec les actifs connaisse les relations entre les différentes activités et leur impact sur les coûts, les risques et les niveaux de service.

## 4.2 LA CROISSANCE, L'AMÉLIORATION ET LE RENOUVELLEMENT DES ACTIFS

Dans la mise au point du Plan de gestion des actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence, nous avons préparé une estimation préliminaire du coût de la réalisation des niveaux de service cibles. L'estimation est établie d'après les données de 2024 et comprend les prévisions :

- des besoins en croissance d'après les estimations préliminaires (2024) compilées pour mettre à jour l'Étude des redevances d'aménagement de la Ville, ce qui est nécessaire pour servir la population de plus en plus nombreuse;
- des besoins en amélioration d'après les missions de vérification de l'accessibilité et les évaluations de l'état des bâtiments, de même que selon l'information apportée par les experts de la question, ce qui est nécessaire pour améliorer les services, pour respecter les normes nouvelles ou à jour ou pour se pencher sur l'accessibilité;
- des besoins en renouvellement recensés pour les installations d'après les missions de vérification de l'état des bâtiments et des besoins prévus pour le renouvellement selon le cycle de la durée utile du parc automobile et des biens d'équipement, ce qui est nécessaire pour veiller à ce que les biens restent en bon état. Ces activités comprennent les travaux majeurs de réparation, de remise à neuf et de remplacement.



La population d’Ottawa devrait se chiffrer à 1,4 million d’habitants d’ici 2046, ce qui représente une hausse de 40 % depuis 2018, comme l’indique la synthèse du tableau ci-après. Cette croissance pèsera sur les actifs et les services existants et pourrait obliger à faire appel à des actifs nouveaux ou augmentés pour répondre aux besoins grandissants.

## Les projections de la population de la Ville d’Ottawa pour 2046

	Projections pour 2046	Croissance depuis 2018
Population	1 409 650	402 150
Ménages	590 600	194 800
Emplois	827 000	189 500

Source : Rapport au Conseil municipal sur le nouveau Plan officiel (ACS2021-PIE-EDP-0036), octobre 2021.

Le tableau ci-après fait la synthèse des besoins projetés pour la croissance, l’amélioration et le renouvellement des actifs de la Direction générale des services de protection et d’urgence.

## Besoins projetés pour la croissance, l’amélioration et le renouvellement des actifs de la Direction générale des services de protection et d’urgence

Catégories d’actifs	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)			Total
	Croissance	Amélioration	Renouvellement	
Établissements des Services des règlements municipaux	0 \$	0,3 \$	8,0 \$	8,3 \$
Parc automobile des Services des règlements municipaux	0,6 \$	Sans objet	4,3 \$	4,9 \$
Équipement du Service des incendies	1,5 \$	9,4 \$	206,3 \$ <sup>5, 6</sup>	357,5 \$
Établissements du Service des incendies	123,5 \$	8,8 \$		
Parc automobile du Service des incendies	8,0 \$	Sans objet		
Matériel du Service paramédic	0 \$	Sans objet	17,3 \$ <sup>7</sup>	17,3 \$
Établissements du Service paramédic	9,0 \$ <sup>8</sup>	1,0 \$	11,6 \$	21,6 \$
Parc automobile du Service paramédic	5,0 \$	Sans objet	51,2 \$	56,2 \$
<b>Total</b>	<b>147,6 \$</b>	<b>19,5 \$</b>	<b>298,7 \$</b>	<b>465,8 \$</b>

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

5 : Les besoins en renouvellement pour les actifs du Service des incendies sont agrégés en raison des recoupements, entre l’équipement, les installations et les actifs du parc automobile, dans les estimations des besoins consultées pour le Plan de gestion des actifs.

6 : Les besoins en matériel de lutte contre les incendies sont comptabilisés en dollars de 2023.

7 : Les besoins en matériel paramédical sont comptabilisés en dollars de 2023.

8 : Le Service paramédic d’Ottawa se penche actuellement sur les projets et les besoins envisageables dans la croissance (soit environ 92 millions de dollars pour l’installation de déploiement du secteur ouest, en plus des besoins supplémentaires dans la croissance du parc automobile), qui ne sont pas captés dans le Plan de gestion des actifs.



Conformément au règlement d'application, il faut aussi tenir compte, dans la planification de la gestion des actifs, des objectifs du Plan directeur sur les changements climatiques de la Ville pour les stratégies de maîtrise afin de ralentir les impacts des dérèglements climatiques, par exemple en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et pour les stratégies d'adaptation destinées à réduire les impacts négatifs associés aux dérèglements climatiques existants et projetés. Dans le Plan de gestion des actifs, on estime les coûts supplémentaires projetés à engager en raison des dérèglements climatiques, comme l'indique le tableau ci-après. Il s'agit d'estimations préliminaires établies d'après les données disponibles les plus récentes, qui seront affinées au fil du temps.

### Estimation des surcoûts projetés attribuables aux dérèglements climatiques pour la Direction générale des services de protection et d'urgence

Surcoûts attribuables aux dérèglements climatiques	Total estimatif des surcoûts sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)		
	Services des règlements municipaux	Service des incendies	Service paramédic
Augmentation des frais d'exploitation et d'entretien en raison des impacts à long terme graduels des dérèglements climatiques <sup>9</sup>	0,2 \$	3,2 \$	0,5 \$
Augmentation des coûts du renouvellement des infrastructures en raison des impacts à long terme graduels des dérèglements climatiques <sup>10</sup>	0,6 \$	0,9 \$	0,0 \$
Augmentation des coûts d'exploitation et d'entretien attribuable aux épisodes météorologiques extrêmes <sup>11</sup>	1,4 \$	2,3 \$	1,8 \$
Augmentation des coûts des infrastructures pour la mise en œuvre des mesures de maîtrise des dérèglements climatiques, dont l'électrification du parc automobile municipal et la rénovation des immeubles <sup>12</sup>	2,9 \$	31,6 \$	15,5 \$
<b>Total</b>	<b>5,1 \$</b>	<b>38,0 \$</b>	<b>17,8 \$</b>

Les estimations ne captent pas les dommages causés aux infrastructures par les épisodes météorologiques catastrophiques ou extrêmes (comme les tornades), l'augmentation des besoins en renouvellement des infrastructures en raison de la détérioration accélérée des actifs, la hausse des coûts de la croissance pour répondre aux impératifs des changements climatiques, l'augmentation des coûts du renouvellement des infrastructures pour les actifs distincts des bâtiments (par exemple le parc automobile et l'équipement), et enfin, les impacts graduels à long terme imputables aux risques climatiques distincts de la chaleur extrême, des précipitations extrêmes et des cycles de gel-dégel.

9 : Les coûts estimatifs attribuables aux impacts graduels à long terme des dérèglements climatiques sont calculés d'après l'étude intitulée « Projet Chiffrer les impacts du changement climatique sur l'infrastructure publique » du Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

10 : Ibidem.

11 : Les coûts estimatifs d'exploitation et d'entretien attribuables aux épisodes météorologiques extrêmes sont établis d'après les données financières rétrospectives de la Ville et les rapports du Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) pour les récents épisodes météorologiques importants.

12 : Les dépenses en immobilisations estimatives à engager pour mettre en œuvre les mesures destinées à enrayer les dérèglements climatiques sont établies d'après l'étude Évolution énergétique (2020) et selon les études subséquentes détaillées comme la Stratégie de verdissement du parc automobile.



### 4.3 L'EXPLOITATION ET ENTRETIEN

La Ville met au point des stratégies d'exploitation pour assurer les services; ces stratégies portent sur la consommation de ressources comme les ressources humaines, l'énergie, les produits chimiques et les matériaux. Les stratégies d'entretien correspondent aux activités permanentes et régulières à exercer pour continuer d'exploiter les actifs, notamment les cas dans lesquels des parties des actifs tombent en panne et doivent être réparées immédiatement pour veiller à ce que les actifs soient à nouveau opérationnels.

Les nouveaux actifs acquis ou construits par la Ville dans le cadre de la croissance donnent lieu à d'éventuels surcoûts d'exploitation et d'entretien, en plus des dépenses actuelles. Il est crucial pour la Ville d'évaluer ces coûts prospectifs et leur abordabilité en prenant des décisions sur l'acquisition ou la construction de nouveaux actifs.



# La stratégie de financement

Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs définisse une stratégie financière en ce qui a trait aux actifs de chaque catégorie d'actifs pour la durée de 10 ans du Plan. La Ville continue d'investir judicieusement dans le maintien des infrastructures et a augmenté ses investissements dans les immobilisations pour qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Les cibles recommandées pour le financement dans le cadre du Programme de gestion intégrale des actifs 2017 portaient essentiellement sur le maintien en bon état des infrastructures indispensables. Il faudra mettre à jour les plans financiers à long terme lorsque les nouveaux niveaux de service auront été définis pour en assurer la viabilité financière.

## 5.1 L'HISTORIQUE DES DÉPENSES

Pour consulter l'information sur les dépenses antérieures d'exploitation et d'immobilisations, veuillez consulter les documents budgétaires annuels de la Ville pour les années antérieures. Il faut noter que les valeurs budgétaires rétrospectives jouent le rôle d'estimations des dépenses et que les dépenses réelles peuvent être différentes des provisions budgétées indiquées.

## 5.2 LA PRÉVISION DES DÉPENSES

Dans les 10 prochaines années, la Ville continuera d'investir dans les infrastructures pour étayer les dépenses opérationnelles, répondre aux besoins en réfection, assurer la croissance et apporter des améliorations. Le budget de fonctionnement planifié est établi d'après le budget de fonctionnement prévisionnel de 2024 des Services financiers pour la Direction générale des services de protection et d'urgence, et le budget des immobilisations planifié est établi d'après le budget prévisionnel des immobilisations décennal de 2024 de la Ville.



## Budget prévu pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Services des règlements municipaux

Constituantes	Prévisions de dépenses (en millions de dollars de 2024)										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Total
Dépenses d'exploitation <sup>13</sup>	0,7 \$	1,1 \$	1,2 \$	1,6 \$	1,7 \$	1,9 \$	2,3 \$	2,5 \$	2,7 \$	3,1 \$	18,8 \$
Budget des immobilisations – croissance	0,3 \$	0,0 \$	0,2 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,1 \$	0,1 \$	0 \$	0,1 \$	0,6 \$
Budget des immobilisations – amélioration	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,1 \$
Budget des immobilisations – renouvellement	0,6 \$	1,4 \$	1,2 \$	1,3 \$	1,4 \$	1,4 \$	1,9 \$	0,9 \$	1,4 \$	1,7 \$	13,3 \$

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

## Budget prévu pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Service des incendies

Constituantes	Prévisions de dépenses (en millions de dollars de 2024)										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Total
Dépenses d'exploitation <sup>13</sup>	193,2 \$	204,3 \$	213,8 \$	219,4 \$	229,4 \$	239,7 \$	246,1 \$	252,6 \$	259,4 \$	266,3 \$	2 324,3 \$
Budget des immobilisations – croissance	4,2 \$	3,5 \$	1,0 \$	15,5 \$	40,0 \$	31,0 \$	15,3 \$	0,5 \$	0,5 \$	0,5 \$	112,2 \$
Budget des immobilisations – amélioration	2,1 \$	0,7 \$	0,8 \$	0,8 \$	0,8 \$	0,8 \$	2,1 \$	1,9 \$	0,8 \$	0,8 \$	11,5 \$
Budget des immobilisations – renouvellement	17,0 \$	12,9 \$	21,7 \$	14,8 \$	10,0 \$	11,0 \$	12,4 \$	10,6 \$	19,9 \$	12,4 \$	142,6 \$

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

## Budget prévu pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Service paramédic

Constituantes	Prévisions de dépenses (en millions de dollars de 2024)										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Total
Dépenses d'exploitation <sup>13</sup>	65,5 \$	71,8 \$	76,6 \$	78,9 \$	82,2 \$	85,5 \$	89,2 \$	93,2 \$	97,3 \$	101,5 \$	841,6 \$
Budget des immobilisations – croissance	2,9 \$	2,5 \$	1,0 \$	3,9 \$	0,6 \$	0,6 \$	0,6 \$	0,6 \$	0,6 \$	0,6 \$	14,2 \$
Budget des immobilisations – amélioration	0,03 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,04 \$	0,33 \$
Budget des immobilisations – renouvellement	6,0 \$	3,7 \$	2,5 \$	3,5 \$	7,3 \$	9,1 \$	5,1 \$	11,0 \$	6,8 \$	8,6 \$	63,5 \$

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

<sup>13</sup> : Values shown are net operating budget requirement after expenditure recoveries and revenues.



# L'analyse de financement

Le Règlement exige de faire la synthèse, dans le Plan de gestion des actifs, de l'indication du financement annuel à consacrer, selon les projections, aux activités du cycle de la durée utile. Si, d'après le financement disponible projeté, la municipalité comptabilise un déficit du secteur d'activité pour les activités du cycle de la durée utile indiquées, le Règlement oblige à fournir une explication sur les moyens grâce auxquels la municipalité gèrera les risques qu'elle coure si elle n'exerce pas les activités nécessaires pendant le cycle de la durée utile des actifs.

Il faut comparer le financement des immobilisations projeté aux budgets planifiés afin de recenser les déficits (ou les « lacunes ») potentiels du secteur d'activité, les risques qui pourraient se produire pour les services, ainsi que les stratégies à adopter pour enrayer ces risques.



## 6.1 LE DÉFICIT DU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le Plan de gestion des actifs permet de prévoir la situation de la Ville dans 10 ans en ce qui a trait à certaines cibles des niveaux de service d'après les décisions prises antérieurement dans les investissements consacrés par la Ville aux actifs et dans la gestion de ses actifs. Le déficit du secteur d'activité correspond à la différence entre les besoins prévus en investissements dans les infrastructures et les investissements que la Ville a budgétés. C'est pourquoi les déficits du secteur d'activité pourront changer et changeront effectivement en raison des changements qui interviendront dans les politiques, dans les plans directeurs, dans la population, dans les services offerts, dans l'inventaire des actifs ou dans les investissements de la Ville et des autres de gouvernement. Dans les 10 prochaines années, le total des besoins pour les actifs de la Direction générale des services de protection et d'urgence est supérieur au budget planifié, ce qui donne lieu à un déficit du secteur d'activité. Le lecteur trouvera dans le tableau et la figure ci-après la synthèse des besoins en investissements prévus, des budgets planifiés et des déficits du secteur d'activité.

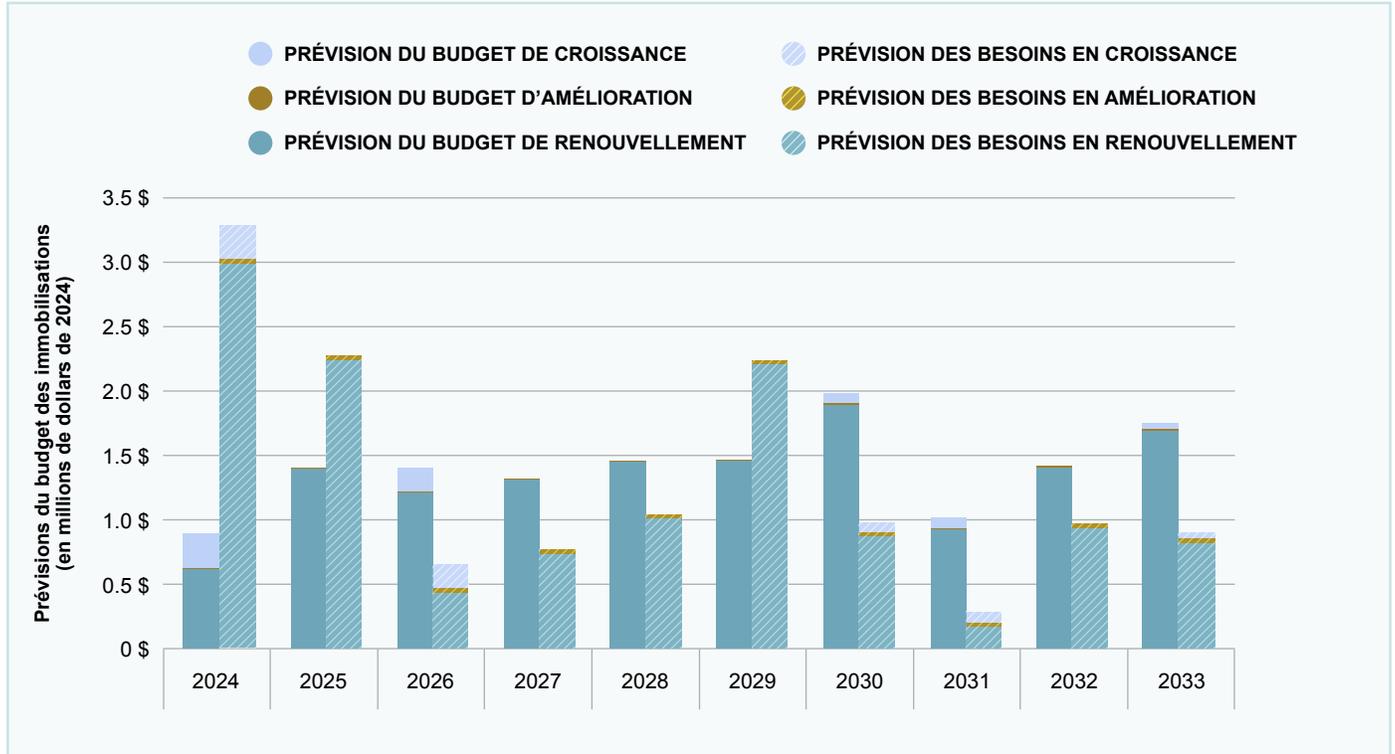
### Déficit du secteur d'activité des immobilisations pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Services des règlements municipaux

Catégories d'actifs	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Financement sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Déficit sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)
Croissance			
Établissements des Services des règlements municipaux	Sans objet	0,0 \$	-
Parc automobile des Services des règlements municipaux	0,6 \$	0,6 \$	-
<b>Total pour la croissance</b>	<b>0,6 \$</b>	<b>0,6 \$</b>	<b>-</b>
Amélioration			
Établissements des Services des règlements municipaux	0,3 \$	0,1 \$	(0,2 \$)
Parc automobile des Services des règlements municipaux	Sans objet	0,0 \$	0,0 \$
<b>Total pour l'amélioration</b>	<b>0,3 \$</b>	<b>0,1 \$</b>	<b>(0,2 \$)</b>
Renouvellement			
Établissements des Services des règlements municipaux	8,0 \$	9,0 \$	1,0 \$
Parc automobile des Services des règlements municipaux	4,3 \$	4,3 \$	(0,1 \$)
<b>Total pour le renouvellement</b>	<b>12,3 \$</b>	<b>13,3 \$</b>	<b>1,0 \$</b>
<b>Total global</b>	<b>12,7 \$</b>	<b>13,4 \$</b>	<b>(0,7 \$)</b>

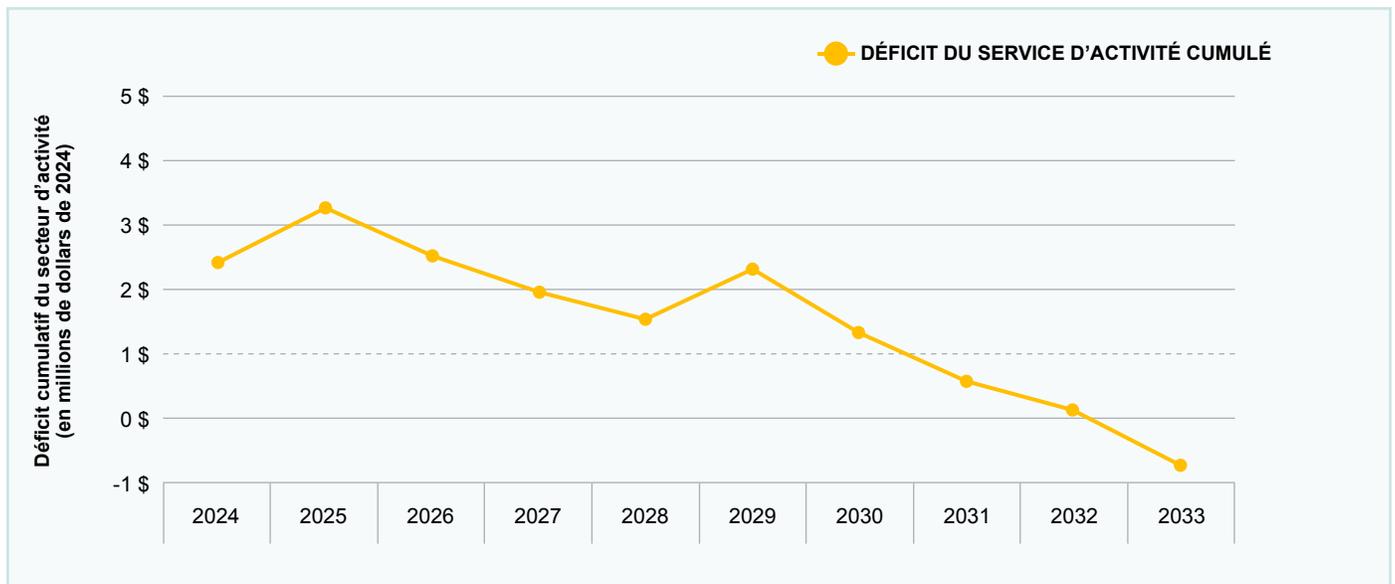
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.



## Budget des dépenses en immobilisations et prévision des besoins en infrastructures pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Services des règlements municipaux



## Déficit cumulé du secteur d'activité des immobilisations pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Services des règlements municipaux



## Déficit cumulatif du secteur d'activité des immobilisations pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Service des incendies

Catégories d'actifs	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Financement sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Déficit sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)
<b>Croissance</b>			
Équipement du Service des incendies	1,5 \$	0,1 \$	(1,4 \$)
Établissements du Service des incendies	123,5 \$	108,1 \$	(15,4 \$)
Parc automobile du Service des incendies	8,0 \$	4,1 \$	(3,9 \$)
<b>Total pour la croissance</b>	<b>133,0 \$</b>	<b>112,2 \$</b>	<b>(20,8 \$)</b>
<b>Amélioration</b>			
Équipement du Service des incendies	9,4 \$	9,4 \$	0,0 \$
Établissements du Service des incendies	8,8 \$	2,1 \$	(6,7 \$)
Parc automobile du Service des incendies	Sans objet	0,0 \$	0,0 \$
<b>Total pour l'amélioration</b>	<b>18,1 \$</b>	<b>11,5 \$</b>	<b>(6,7 \$)</b>
<b>Renouvellement</b>			
Service des incendies <sup>14</sup>	206,3 \$ <sup>15</sup>	142,6 \$	(63,6 \$)
<b>Total pour le renouvellement</b>	<b>206,3 \$</b>	<b>142,6 \$</b>	<b>(63,6 \$)</b>
<b>Total global</b>	<b>357,4 \$</b>	<b>266,3 \$</b>	<b>(91,1 \$)</b>

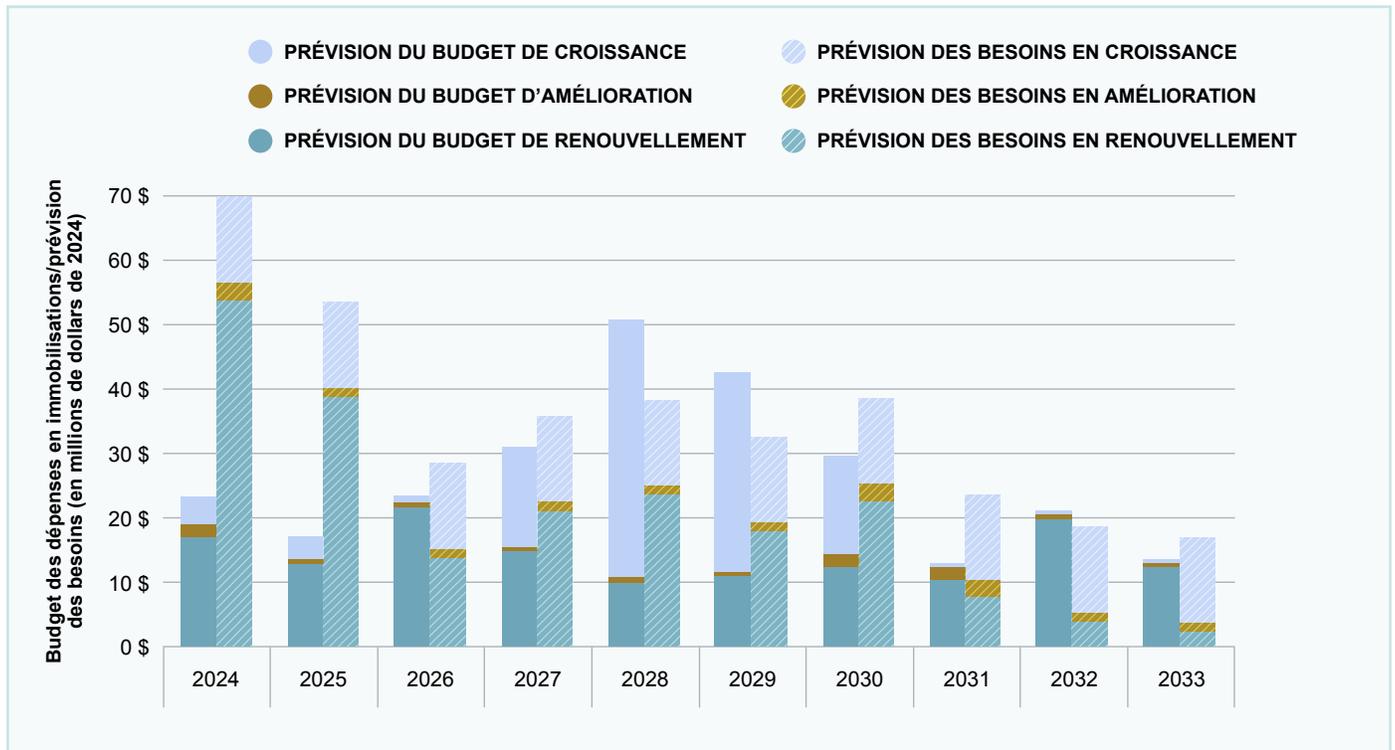
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

14 : L'analyse financière du renouvellement des actifs du Service des incendies est agrégée en raison du recoupement entre l'équipement, les installations et les actifs du parc automobile dans les estimations des besoins consultées pour le Plan de gestion des actifs.

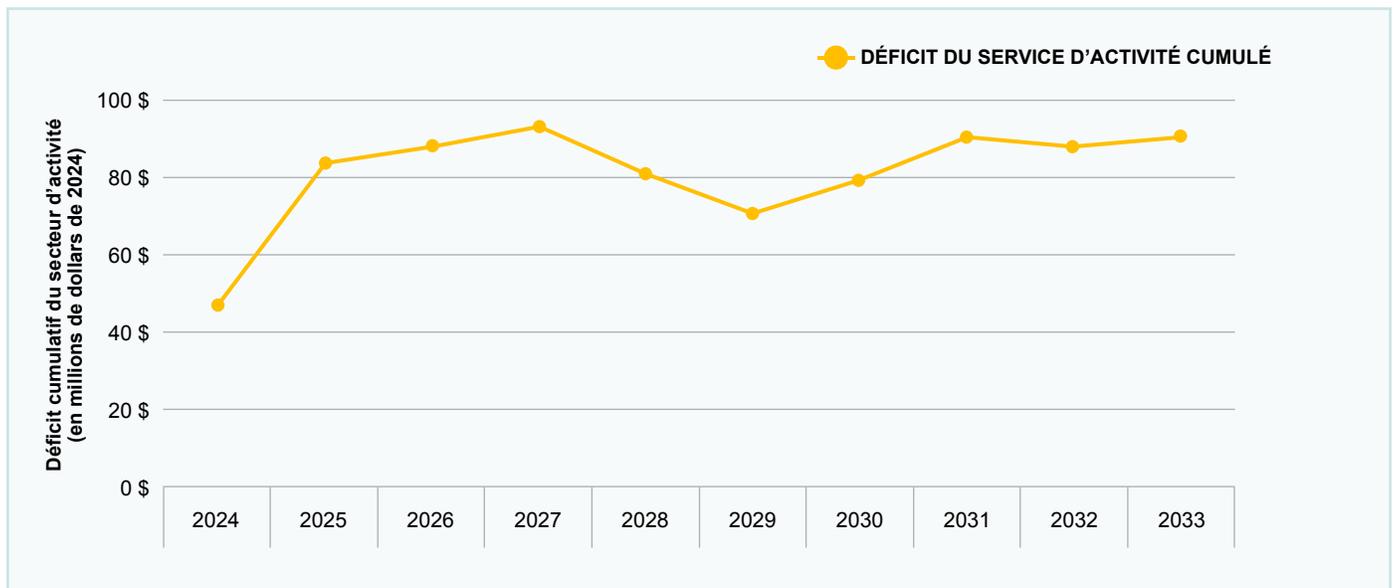
15 : Les besoins en matériel de lutte contre les incendies sont comptabilisés en dollars de 2023.



## Budget des dépenses en immobilisations et prévision des besoins en infrastructures pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Service des incendies



## Déficit cumulatif du secteur d'activité des immobilisations pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Service des incendies



## Déficit du secteur d'activité des immobilisations pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Service paramédic

Catégories d'actifs	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Financement sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Déficit sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)
Croissance			
Matériel du Service paramédic	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Établissements du Service paramédic <sup>16</sup>	9,0 \$	7,9 \$	(1,2 \$)
Parc automobile du Service paramédic	5,0 \$	6,3 \$	1,3 \$
<b>Total pour la croissance</b>	<b>14,0 \$</b>	<b>14,2 \$</b>	<b>0,1 \$</b>
Amélioration			
Matériel du Service paramédic	Sans objet	0,0 \$	0,0 \$
Établissements du Service paramédic	1,0 \$	0,3 \$	(0,6 \$)
Parc automobile du Service paramédic	Sans objet	0,0 \$	0,0 \$
<b>Total pour l'amélioration</b>	<b>1,0 \$</b>	<b>0,3 \$</b>	<b>(0,6 \$)</b>
Renouvellement			
Matériel du Service paramédic	17,3 \$ <sup>17</sup>	22,0 \$	4,7 \$
Établissements du Service paramédic	11,6 \$	1,2 \$	(10,4 \$)
Parc automobile du Service paramédic	51,2 \$	40,3 \$	(10,9 \$)
<b>Total pour le renouvellement</b>	<b>80,1 \$</b>	<b>63,5 \$</b>	<b>(16,6 \$)</b>
<b>Total global</b>	<b>95,1 \$</b>	<b>78,1 \$</b>	<b>(17,1 \$)</b>

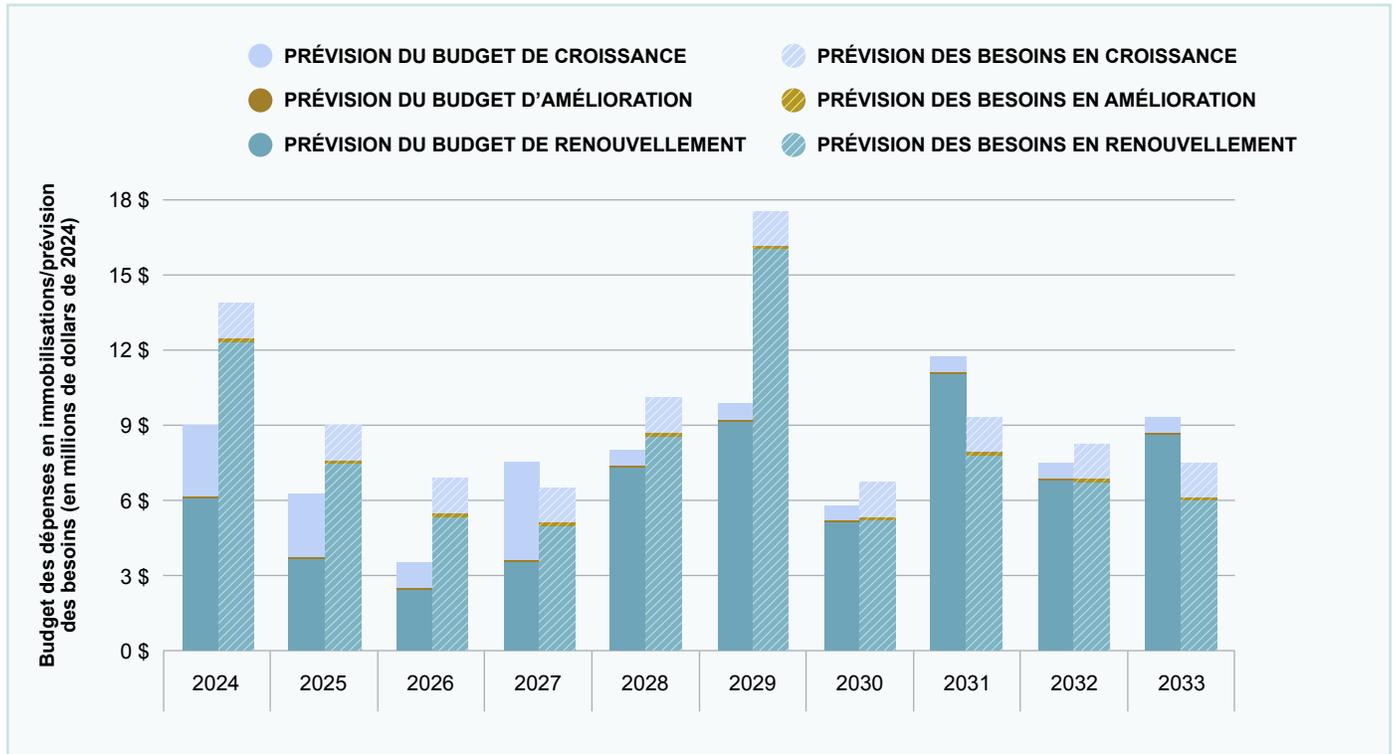
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

16 : Le Service paramédic d'Ottawa se penche actuellement sur les projets et les besoins envisageables dans la croissance (soit environ 92 millions de dollars pour l'installation de déploiement du secteur ouest, en plus des besoins supplémentaires dans la croissance du parc automobile), qui ne sont pas captés dans le Plan de gestion des actifs.

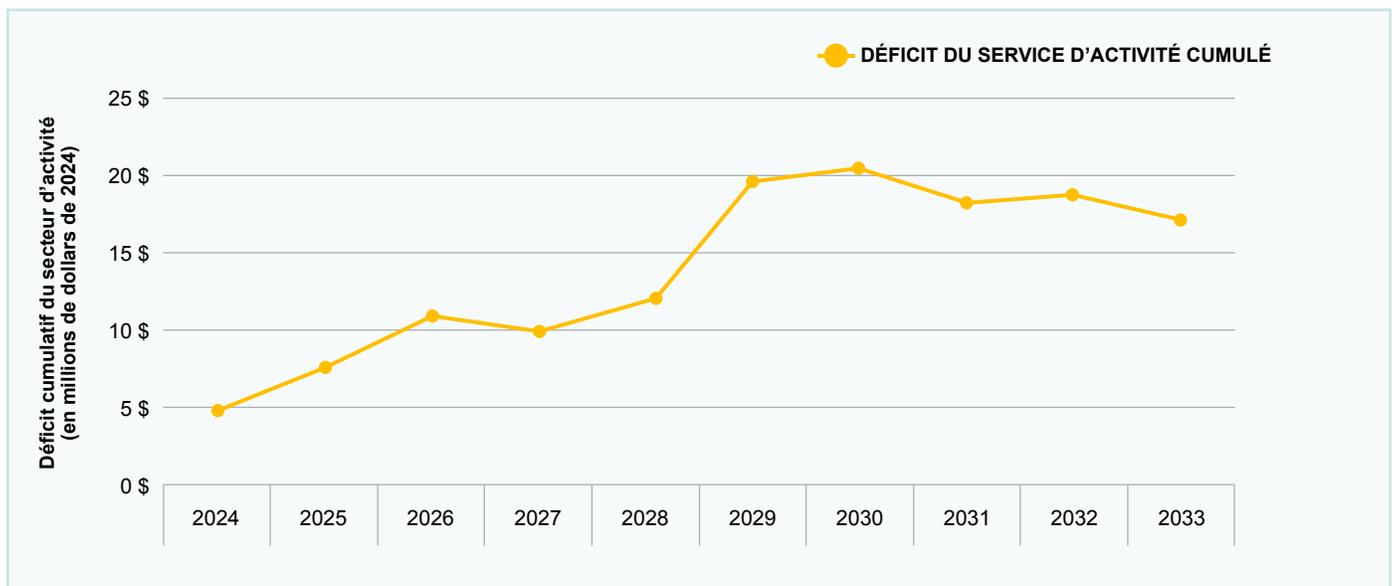
17 : Les besoins en matériel paramédical sont comptabilisés en dollars de 2023.



## Budget des dépenses en immobilisations et prévision des besoins en infrastructures pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Service paramédic



## Déficit cumulatif du secteur d'activité des immobilisations pour la Direction générale des services de protection et d'urgence – Service paramédic



Le déficit du secteur d'activité des immobilisations ci dessus ne comprend pas les coûts supplémentaires projetés à engager en raison des dérèglements climatiques, dont il est question dans la section 4.2. La Ville a planifié, sur les 10 prochaines années, un financement à consacrer exclusivement aux besoins relatifs aux dérèglements climatiques dans le cadre du Plan directeur sur les changements climatiques et du programme lié aux émissions annuelles de GES. Ce financement est destiné non seulement à la Direction générale des services de protection et d'urgence, mais à tous les autres services offerts par la Ville. Le tableau ci-après fait la synthèse des besoins définis pour les différents services de la Ville dans le financement des dépenses en immobilisations liées aux dérèglements climatiques et du financement total planifié des dépenses en immobilisations pour les initiatives visant à enrayer les dérèglements climatiques. Il s'agit d'estimations préliminaires qui sont mises au point et priorisées dans le cadre de différentes initiatives; elles donnent toutefois une idée de l'ordre de grandeur des budgets planifiés et des besoins potentiels projetés. Ces estimations ne tiennent pas compte des coûts de réparation ou de remplacement des infrastructures pour les épisodes météorologiques extrêmes comme les tornades, les inondations riveraines ou les tempêtes de verglas. L'analyse ne capte pas le financement apporté par des sources externes comme les autres ordres de gouvernement. Il faudra intégrer le financement des infrastructures dans l'ensemble des budgets des directions générales.

L'analyse est établie d'après la prévision budgétaire des immobilisations 2024 sur 10 ans de la Ville. Il est important de noter que la prévision du financement 2024 représentée est supérieure de 155 millions de dollars à la prévision budgétaire 2025 définitive approuvée, qui prévoit la somme de 91,2 millions de dollars sur 10 ans (contre 246,4 millions de dollars comme l'indique le tableau).

### Estimated Future Climate Change Capital Budgets and Capital Needs for All City Services<sup>18</sup>

	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Financement sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Déficit sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)
Changements climatiques	1 700 \$	246,4 \$	(1 453,6 \$)

<sup>18</sup> : Les estimations excluent les Services de déchets solides et les Services de transports en commun parce que toute l'analyse financière de ces services est captée dans les plans financiers à long terme correspondants.



## 6.2 LES NIVEAUX DE SERVICE ATTENDUS ET CIBLES

Pour les niveaux de service, la Ville a fixé des cibles de rendement, ainsi que le rendement prévu. On peut comparer ces indicateurs afin d'évaluer la concordance entre le rendement attendu et le rendement cible. Le tableau ci après comprend :

- le rendement actuel, ainsi que les niveaux de service fixés par la Ville d'après l'information disponible la plus récente;
- des flèches permettant de savoir si l'indicateur est appelé à évoluer tendanciuellement à la hausse ou à la baisse ou rester relativement stable, ainsi que des couleurs permettant de savoir si la tendance est positive (vert) ou négative (rouge) par rapport au niveau de service cible;
- le rendement attendu, ainsi que les niveaux de service qu'on devrait atteindre d'après le budget planifié de la Ville;
- le rendement cible, ainsi que le niveau de service cible de la Ville d'après ses directives, ses politiques, sa stratégie ou son plan directeur, ou selon d'autres documents.



## Indicateurs des niveaux de service attendus de la Direction générale des services de protection et d'urgence

Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement actuel (2023)	Tendance (2024-2033)	Rendement attendu (2033)	Rendement cible (2033)	Source de la cible
Capacité et utilisation	Prévoir des délais d'intervention satisfaisants.	Premier sur les lieux : délai d'intervention total (en zone urbaine, risque modéré) (incendie)	6 min 49 s	→	Non Disponible	6 min 53 s (Référentiel 2019 2023)	Rapport annuel du Service des incendies
		Force d'intervention efficace : délai d'intervention total (en zone urbaine, risque modéré) (incendie)	10 min 46 s	→	Non Disponible	11 min 29 s (Référentiel 2019 2023)	Rapport annuel du Service des incendies
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 1 – Délais d'intervention lorsque des vies sont menacées (% des interventions en moins de 8 minutes) (services paramédicaux)	68,0 %	↑	Hausse	75 % (Percentile approuvé par le Conseil municipal)	Rapport annuel du Service paramédic
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 2 – Délais d'intervention d'urgence (% des interventions en moins de 10 minutes) (services paramédicaux)	68,8 %	↑	Hausse	75 % (Percentile approuvé par le Conseil municipal)	Rapport annuel du Service paramédic
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 3 – Délais d'intervention (% des interventions en moins de 15 minutes) (services paramédicaux)	79,3 %	↑	Hausse	75 % (Percentile approuvé par le Conseil municipal)	Rapport annuel du Service paramédic
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 4 – Délais d'intervention (% des interventions en moins de 20 minutes) (services paramédicaux)	83,5 %	↑	Hausse	75 % (Percentile approuvé par le Conseil municipal)	Rapport annuel du Service paramédic
		Échelle canadienne de triage et de gravité (ETG) 5 – Délais d'intervention (% des interventions en moins de 25 minutes) (services paramédicaux)	86,8 %	↑	Hausse	75 % (Percentile approuvé par le Conseil municipal)	Rapport annuel du Service paramédic
		Arrêt cardiaque soudain : délai d'intervention (pourcentage des interventions en moins de 6 minutes) (Service paramédic)	64,8 %	↑	65 %	65 % (Percentile approuvé par le Conseil municipal)	Rapport annuel du Service paramédic
		Délais de déchargement dans les hôpitaux (minutes : 90e percentile moyen) (Service paramédic)	162 minutes	↓	Baisse	Baisse	Rapport annuel du Service paramédic
		Pourcentage des services assurés selon les normes de service (moyenne ou moyenne pondérée pour les appels portant les cotes de priorité 1, 2 et 3) (Services des règlements municipaux)	78 %	↓	Baisse	80 %	Rapport annuel des Services des règlements municipaux
		Distance moyenne pour se rendre à la caserne de pompiers la plus proche dans les secteurs dans lesquels les inquiétudes pour l'équité sont vives par rapport aux autres secteurs de la Ville	Vive préoccupation du point de vue de l'équité : 1,9 km Autres secteurs de la Ville : 2,5 km		Rendement attendu indisponible	Aucune cible fixée	



Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement actuel (2023)	Tendance (2024-2033)	Rendement attendu (2033)	Rendement cible (2033)	Source de la cible
Fonctions	Réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville.	Émissions annuelles de GES des immeubles de la Direction générale des services de protection et d'urgence par millier de pieds carrés (tonnes de CO2e)	3,2 t/1 000 pi <sup>2</sup>	↓ <sup>19</sup>	Baisse <sup>19</sup>	1,6 t/1 000 pi <sup>2</sup>	Plan directeur pour la lutte contre les changements climatiques
		Émissions annuelles de GES du parc automobile de la Direction générale des services de protection et d'urgence (tonnes de CO2e)	7 442 t	Cf. la Stratégie de verdissement du parc automobile.		Cf. la Stratégie de verdissement du parc automobile	
	Accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques.	Pourcentage des installations dotées d'une génératrice de secours pour les systèmes de bâtiments essentiels	72 %	↑	Hausse	Aucune cible fixée	
		Pourcentage des installations critiques pour lesquelles on a procédé à une évaluation des risques climatiques	0 %	↑	Hausse	Aucune cible fixée	
	Aménager des installations accessibles.	Pourcentage des installations dans lesquelles on a mené une vérification de l'accessibilité	0 %	↑	Environ 20 vérifications de l'accessibilité par an dans l'ensemble des services	Aucune cible fixée	
Fiabilité	Veiller à l'entretien des actifs pour qu'ils restent en bon état.	Pourcentage des actifs dont l'état est passable ou satisfaisant	Service des incendies : 37 % Service paramédic d'Ottawa : 65 %	↑	Service des incendies : moyenne de 77 % sur 10 ans Service paramédic d'Ottawa : moyenne de 74 % sur 10 ans	Service des incendies : 77 % Service paramédic d'Ottawa : 74 %	Modélisation du cycle de la durée utile
		Pourcentage des actifs du parc automobile dont l'état est passable ou meilleur	Services des règlements municipaux : 94 % Service des incendies : 61 % Service paramédic d'Ottawa : 59 %	↓	Services des règlements municipaux : 76 % Service des incendies : 55 % Service paramédic d'Ottawa : 56 %	Services des règlements municipaux : 82 % Service des incendies : 66 % Service paramédic d'Ottawa : 86 %	Modélisation du cycle de la durée utile
		Indice de l'état des installations	Services des règlements municipaux : 0,076 Service des incendies : 0,068 Service paramédic d'Ottawa : 0,019 Dans l'ensemble : 0,062	Variable	Services des règlements municipaux : 0,04 Service des incendies : 0,20 Service paramédic d'Ottawa : 0,23	Services des règlements municipaux : 0,002 Service des incendies : 0,002 Service paramédic d'Ottawa : 0,009 Dans l'ensemble : 0,003	Modélisation du cycle de la durée utile
Abordabilité	Fournir à long terme des services durables et abordables.	Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour l'équipement	Service des incendies : 12,5 % Service paramédic d'Ottawa : 23,2 %	Sans objet		Service des incendies : 10,8 % Service paramédic d'Ottawa : 18,2 %	Modélisation du cycle de la durée utile
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les installations	Services des règlements municipaux : 3,7 % Service des incendies : 0,2 % Service paramédic d'Ottawa : 0,2 %	Sans objet		Services des règlements municipaux : 3,1 % Service des incendies : 2,1 % Service paramédic d'Ottawa : 2,3 %	Modélisation du cycle de la durée utile
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les actifs du parc automobile	Services des règlements municipaux : 11,3 % Service des incendies : 6,6 % Service paramédic d'Ottawa : 13,2 %	Sans objet		Services des règlements municipaux : 10,1 % Service des incendies : 7,0 % Service paramédic d'Ottawa : 16,8 %	Modélisation du cycle de la durée utile

↑ Tendance haussière positive

↑ Tendance haussière négative

↓ Tendance baissière positive

↓ Tendance baissière négative

→ Tendance stable positive

→ Tendance stable négative

19: Emissions are expected to trend downward, however planned funding levels are not expected to be sufficient to reach 2030 and 2040 GHG emissions reduction targets.



## 6.3 LA GESTION DES RISQUES

La Ville fait appel à une approche fondée sur les risques dans la priorisation des investissements consacrés aux infrastructures. Les cadres et les méthodes d'évaluation des risques varient selon les divers types d'infrastructures; ils sont toutefois généralement établis d'après l'importance de chaque infrastructure du point de vue des services offerts et de leur continuité, ainsi que du nombre d'utilisateurs qui pourraient être touchés.

Le *Règlement de l'Ontario 588/17* oblige à analyser les risques liés aux niveaux de service proposés et à la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs. Le lecteur trouvera dans les tableaux ci après la synthèse des risques les plus critiques.

### Risques essentiels et maîtrise des risques pour les niveaux de service

Risques essentiels pour les niveaux de service <sup>20</sup>	Conséquences potentielles	Réaction
Financement de la croissance	Le sous financement pourrait réduire la capacité à construire de nouvelles infrastructures pour étayer la croissance dans les délais voulus, ce qui pourrait accroître la demande exprimée pour les infrastructures existantes, réduire la redondance, augmenter les frais de réparation réactifs et retarder les travaux d'aménagement.	La Ville met à jour à intervalles réguliers les plans directeurs et le <i>Règlement sur les redevances d'aménagement</i> en tenant compte des besoins dans le financement de la croissance. On peut intégrer l'accroissement des besoins en croissance dans ces mises à jour et dans les mises à jour à apporter éventuellement au Plan de gestion des actifs.
Financement du renouvellement selon le cycle de la durée utile	Les retards dans les activités de renouvellement pourraient se répercuter sur la fiabilité des services et accroître les coûts à long terme (dont les frais d'exploitation et d'entretien).	La Ville priorise les projets d'immobilisations en évaluant l'état des actifs infrastructurels, en faisant appel à une approche fondée sur les risques pour évaluer l'impact potentiel sur les niveaux de service et en assurant la coordination avec d'autres projets pour minorer les interruptions. Cette approche structurée priorise les actifs essentiels en respectant les contraintes de l'abordabilité.

20 : Conformément à l'article 6 du *Règlement de l'Ontario 588/17*, le Plan de gestion des actifs doit faire état des risques liés aux options pour lesquelles on pourrait potentiellement exercer des activités dans le cycle de la durée utile afin d'atteindre les niveaux de service proposés, ainsi que les risques associés à ces options pour la viabilité à long terme de la municipalité.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Financement de l'exploitation et de l'entretien	Le sous financement pourrait réduire la fiabilité des services et augmenter les réparations d'urgence.	On optimise les provisions du budget d'exploitation pour que les fonds soient consacrés aux opérations essentielles, en misant sur les mesures préventives pour assurer les niveaux de service et en tenant compte des commentaires du public pour s'assurer que les activités concordent avec les besoins de la collectivité et respectent les contraintes de l'abordabilité.
La maîtrise des dérèglements climatiques et la climatorésilience	Le report des projets liés au climat pourrait faire obstacle à l'adaptation, augmenter les coûts à long terme et exercer une pression sur les budgets existants.	Le Plan directeur pour la lutte contre les changements climatiques (PDLCC) et ses stratégies auxiliaires définissent l'orientation à adopter pour prioriser les investissements dans la lutte contre les dérèglements climatiques pour ce qui est des mesures de maîtrise et d'adaptation à la fois. Le PDLCC fait aussi état de la nécessité d'appliquer le point de vue du climat dans les projets de gestion des actifs et d'infrastructures, notamment dans le cadre des processus de planification et de priorisation des infrastructures de la direction générale. La mise en œuvre du PDLCC et de ses plans auxiliaires est une responsabilité commune à l'ensemble des directions générales. La réaction à la vérification du PDLCC 2024 permettra de préciser l'orientation des priorités.
Hausse des coûts de remplacement des actifs	La hausse des coûts pourrait donner lieu à des retards dans les projets et accroître les pressions financières. Il se peut que le nombre de projets à réaliser grâce au même financement soit moindre.	La Ville fait appel à la gestion intégrale des actifs, en misant sur l'entretien préventif et en priorisant les investissements d'après les risques dans le respect des contraintes de l'abordabilité. Elle mène aussi la planification financière à long terme et se penche sur des solutions innovantes pour réduire les coûts et améliorer les services offerts.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Entretien et électrification du parc automobile	La hausse des frais d'entretien ou les infrastructures électriques insuffisantes pourraient avoir une incidence sur la fiabilité du parc automobile et sur les interventions d'urgence.	La Stratégie de verdissement du parc automobile recommande une approche qui permet de s'assurer que la Ville dispose d'infrastructures suffisantes dans les progrès accomplis pour électrifier le parc automobile. Dans cette stratégie, on recommande de mettre au point proactivement les infrastructures de l'offre d'énergie et de ravitaillement en prévision de l'électrification, en plus de lancer les travaux de modernisation des bâtiments et des infrastructures civiles avant d'acheter des véhicules électriques.
Incidences des phénomènes météorologiques extrêmes	L'augmentation de la fréquence des épisodes météorologiques pourrait causer des dommages aux actifs, interrompre les services et accroître les besoins en entretien.	La stratégie provisoire de climatorésilience de la Ville (« Parés pour les changements climatiques Ottawa ») constitue une stratégie et un plan de mise en œuvre à long terme qui orientent les interventions et les investissements sur l'ensemble du territoire de la Ville en raison du réchauffement, de l'humidification et de l'imprévisibilité du climat. Cette stratégie consiste à mener des évaluations portant sur les risques climatiques pour les infrastructures essentielles afin de prioriser les investissements et les interventions.  On offre aussi des assurances et on pourra puiser dans les réserves de la Ville pour financer les coûts non planifiés en raison des épisodes météorologiques extrêmes.
Pressions opérationnelles des dérèglements climatiques	L'augmentation des impératifs imposés au personnel et aux ressources pourrait avoir des incidences sur les activités de prévention.	La stratégie « Parés pour les changements climatiques Ottawa » fait état des besoins projetés pour ce qui est de l'accroissement du budget d'exploitation en raison des changements climatiques, en orientant les interventions et les investissements à long terme pour assurer la résilience de la Ville d'ici 2050. On tient compte chaque année, dans le cadre du processus de budgétisation pour des projets et des programmes spécifiques.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Besoins réglementaires et en équité non urgents	<p>Les retards pourraient se répercuter sur l'inclusivité, sur l'accessibilité et sur l'adéquation du milieu de travail.</p> <p>Les pressions qui pèsent sur le personnel pourraient se répercuter sur la fidélisation et le moral des employés, ce qui pourrait avoir des incidences sur la continuité et sur la capacité des moyens d'intervention d'urgence.</p>	<p>La Ville tâche de s'assurer que l'on répond aux besoins essentiels dans le respect des contraintes de l'abordabilité en priorisant les besoins et les services essentiels, en faisant des démarches pour obtenir des subventions et nouer des partenariats, en améliorant l'efficacité, en consultant la collectivité et en se consacrant à la planification financière à long terme.</p> <p>On priorisera les travaux de modernisation pour promouvoir l'accessibilité et l'équité d'après les besoins et les risques constatés.</p>

## Risques essentiels et maîtrise des risques pour la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs

Risques essentiels pour la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs	Réaction
Les prévisions de la population pourraient changer.	<p>Les changements dans les prévisions de la population se répercuteront sur les prévisions des besoins en croissance, qui seront revues et actualisées au moins une fois tous les cinq ans dans le cadre de la mise à jour du Plan de gestion des actifs. On peut recenser les grands enjeux dans le cadre de l'examen annuel des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.</p>
Les prochains budgets approuvés pourraient varier par rapport aux budgets planifiés retenus comme hypothèses dans l'analyse financière du Plan de gestion des actifs.	<p>Le Plan de gestion des actifs sera mis à jour au moins une fois tous les cinq ans, notamment en menant une analyse des budgets actualisés, ce qui permettra de réévaluer les besoins projetés, les niveaux de service attendus et les risques.</p> <p>On pourra se pencher sur les impacts essentiels attribuables aux changements budgétaires dans l'examen annuel des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.</p>



Risques essentiels pour la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs	Réaction
<p>Il se peut que le Conseil prévoie plus d'actifs que ceux qui sont planifiés dans le Plan de gestion des actifs.</p>	<p>Les actifs supplémentaires se répercuteront essentiellement sur les prévisions des opérations et des travaux de renouvellement. On pourra tenir compte chaque année des incidences essentielles dans le cadre de l'examen des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports soumis au Conseil municipal.</p>
<p>Le Conseil municipal ou les changements apportés aux lois et aux règlements pourraient obliger à adopter des niveaux de service cibles supérieurs ou différents.</p>	<p>Les niveaux de service supérieurs ou différents proposés se répercuteront sur les besoins en dépenses, ce qui pourrait obliger à adopter d'autres approches dans les services offerts, à augmenter les recettes pour respecter les niveaux de service relevés ou à remanier le financement en repriorisant les niveaux de service et ce qui pourrait éventuellement accroître les risques dans d'autres secteurs. On reverra et actualisera ces questions au moins une fois tous les cinq ans dans le cadre de la mise à jour du Plan de gestion des actifs. Comme on l'indique ci dessus, on pourra se pencher chaque année sur les incidences essentielles dans le cadre de l'examen des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.</p>
<p>Changements dans les données sur les actifs ou sur les finances, ce qui pourrait se répercuter sur les constatations exposées dans le Plan de gestion des actifs.</p>	<p>Les changements intervenus dans les données consultées pour produire le Plan de gestion des actifs seront constatés dans la mise à jour du Plan de gestion des actifs au moins une fois tous les cinq ans. Comme on l'indique ci dessus, on peut se pencher chaque année sur les incidences essentielles dans le cadre de l'examen des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.</p>



## 6.4 LES STRATÉGIES NON FINANCIÈRES

Puisqu'on ne s'attend pas à ce que les budgets planifiés soient suffisants pour financer l'intégralité des besoins prévus dans le cycle de la durée utile des actifs, il faut faire appel à différentes méthodes pour enrayer les risques associés au sous financement. On peut faire appel aux différentes stratégies non financières qui existent ou les mettre en œuvre pour corriger ce problème, notamment :

### Services des règlements municipaux

- Produire des recettes en procédant à des inspections, en imposant des amendes et en délivrant des permis pour les événements spéciaux en ce qui concerne la location des locaux publics, la réglementation de l'alcool et les productions cinématographiques;
- Améliorer l'efficacité et l'optimisation en rehaussant l'application des règlements grâce à l'analytique des données pour le déploiement des ressources et en faisant appel au module de GRC Dynamics 365 pour rationaliser les circuits de travail et pour automatiser le suivi des cas;
- Faire appel aux réseaux sociaux et traditionnels pour donner au public de l'information sur les règlements municipaux afin de réduire les demandes de service et de muscler la conformité volontaire;

### Service des incendies

- Présenter des exposés sur la sécurité incendie adaptés aux groupes d'âge dans les écoles et en anglais comme langue seconde, offrir une formation sur les extincteurs d'incendie, organiser des visites dans les casernes de pompiers et dans les camions d'incendie
- Programme « Réveillez vous! » pour s'assurer que les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone sont fonctionnels
- Ressources en ligne pour la prévention des incendies
- Déploiement stratégique des actifs d'après l'évaluation des risques de la collectivité et les normes de couverture du Service des incendies afin d'optimiser la répartition et la concentration des actifs pour assurer l'efficacité des interventions d'urgence
- La nouvelle stratégie relative aux fausses alarmes-incendie a été adoptée afin de réduire les interventions dans le cadre de fausses alertes d'incendie et de protéger les biens contre une usure inutile.

### Service paramédic

- Cours sur le secourisme standard et d'urgence, la réanimation cardiopulmonaire et la défibrillation;
- Programme de défibrillateurs accessibles au public, pour surveiller le déploiement des appareils et pour s'assurer que les entreprises privées se font installer des défibrillateurs;
- Information sur la prévention et la sensibilisation pour les écoles ou les communautés;
- Programmes paramédicaux communautaires (intervention médicale précoce dans la collectivité, par exemple les visites régulières à domicile et l'information à donner aux patients) pour permettre de réduire le nombre d'appels d'urgence pour des services, le nombre d'opérations de transport du Service paramédic jusqu'à l'hôpital, ainsi que les admissions et réadmissions inutiles dans les hôpitaux;



## Parc automobile

- Entretien préventif de l'équipement critique pour en prolonger le cycle de la durée utile et pour réduire les temps d'arrêt;
- Examen continu des services offerts, notamment en réduisant l'inventaire du parc automobile et en adoptant des programmes de recyclage de la durée utile (réutilisation dans des fonctions moins critiques) pour les véhicules afin d'en maximiser la durée utile et d'en réduire les frais d'entretien;
- Transitions pour passer de l'achat du matériel à la location de modèles à court terme ou à long terme afin de réduire les dépenses en immobilisations et de veiller à ce qu'on puisse compter sur de l'équipement moderne;
- Initiatives découlant de l'Examen des services du parc automobile.

Toutes les nouvelles stratégies pourraient avoir des répercussions sur les résidents et les services et devraient faire l'objet d'une étude plus fouillée avant qu'on y fasse appel.



# Le plan d'amélioration

Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs fasse état de l'approche adoptée par la municipalité pour améliorer et adopter continuellement des pratiques appropriées dans la planification de la gestion des actifs. D'après l'instantané de l'état actuel et les plans existants présentés dans le Plan de gestion des actifs, font partie des points à améliorer :

- continuer de se pencher sur les lacunes statistiques, la gestion des données et la conservation des documents;
- mettre à jour les estimations de coûts;
- examiner, suivre les niveaux de service et en rendre compte;
- améliorer et étoffer les prévisions des besoins, les prévisions financières et l'analyse du financement;
- continuer d'enrichir les projections sur les niveaux de service attendus;
- mieux intégrer les moyens d'enrayer les dérèglements climatiques et de s'adapter à l'évolution du climat;
- étendre l'application du point de vue de l'équité et de l'inclusion.

Le Plan de gestion des actifs sera revu et mis à jour à intervalles réguliers, et au fil du temps, les prochaines versions du Plan feront état de ces améliorations.



## COMPLÉMENT D'INFORMATION

Pour en savoir plus sur le Plan de gestion des actifs de même que sur l'information contextuelle et les rapports qui ont servi à établir ce plan, veuillez consulter le site [Ottawa.ca](http://Ottawa.ca) ou communiquer avec les Services de gestion des actifs de la Ville d'Ottawa.

